

Département de l'Isère
Arrondissement
de LA TOUR DU PIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**VILLE
de
MORESTEL**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique à la salle du Conseil Municipal de MORESTEL le lundi 3 avril 2023 à 19 heures 30 sous la présidence de Monsieur Frédéric VIAL, Maire.

Etaient présents : Sandrine BOUVAREL, Sandrine BUDIN, Brigitte CESAR, Laurent COUGOULIC, Alexandra DURY, Michèle GAUTHIER, Estelle GHORIS, Thierry GUILLEM, Christophe GUSI, Bernard JARLAUD, Estelle KELLER, Virginie LAURENT-MEYER, Paul LAVIE, Wilfried MADULI, Aurélie MARMONIER, Alain MOIROUX, Marie-Lise PERRIN, Michelle PILOZ, Stéphanie RADESIC, Aimé VIAL, Frédéric VIAL.

Ont donné pouvoir ou sont excusés :

Céline BONVINI (pouvoir à Aurélie MARMONIER), Sukran BOYRAZ (pouvoir à Alexandra DURY), Guillaume DAVID (pouvoir à Estelle GHORIS), Jean-Philippe PAUGET (pouvoir à Frédéric VIAL), Yoann GODET (pouvoir à Estelle KELLER), Sébastien GACON

Date de la convocation : 24 mars 2023

Secrétaire de séance : Alain MOIROUX

Conseillers présents : 21. Quorum atteint.

Délibération n°34-2023 : Demande subvention à Région-Rénovation de 3 courts de tennis

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que la municipalité souhaite réaliser la rénovation des 3 courts de tennis extérieurs.

Ces travaux sont susceptibles d'être éligibles à un financement de la Région au titre des équipements sportifs à hauteur de 20 % de la dépense subventionnable.

Monsieur le Maire précise que le plan de financement est le suivant :

Financement	Montant HT	Taux
<u>Subventions</u>		
Etat – 5000 équipements sportifs de proximité (demande à déposer)	62 100€	60%
Région	20 700 €	20%
Département	-	
<u>Commune de Morestel</u>		
Autofinancement	20 807 €	20%
Total financement	103 607 €	100%

Les travaux sont programmés en juin 2023.

**Après délibération, à l'unanimité (26 voix pour)
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- APPROUVE le plan de financement ci-joint,
- SOLLICITE l'aide de la Région au titre des Equipements Sportifs pour la rénovation des 3 courts de tennis extérieurs.
- AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

POUR COPIE CONFORME

Fait à MORESTEL, le 3 avril 2023

CERTIFIÉ EXECUTOIRE APRÈS TRANSMISSION EN PREFECTURE.



Frédéric VIAL

Le Maire,